

2 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Point de presse conjoint de M. Jacques Chirac, Président de la République et de M. Lucien Bouchard, Premier ministre du Québec, sur les relations entre la France et le Québec, l'éventuelle indépendance du Québec, l'art Inuit, la francophonie, les positions françaises dans les négociations commerciales relatives aux produits culturels et agricoles, Québec le 2 septembre 1999.

LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC - Mesdames, Messieurs,

Nous venons de faire un tour d'horizon, le Président et moi, des questions communes qui nous préoccupent.

Nous avons d'abord convenu de la grande qualité des relations entre la France et le Québec du niveau extrêmement satisfaisant des échanges culturels, économiques et politiques.

Nous avons abordé plusieurs sujets, d'abord bien sûr le fait que le Sommet de Moncton soit placé sous la rubrique de la jeunesse et qu'il y aurait maintenant dans chaque programme de la francophonie un volet jeunesse et que la jeunesse sera au cœur de nos préoccupations au Sommet de Moncton et dans les années qui vont venir. Nous en dirons plus long à Moncton.

Nous avons de façon plus immédiate discuté de la diversité culturelle, qui est le grand chantier de la francophonie. Nous avons convenu que cela devrait être le grand chantier de la francophonie à Moncton et par la suite. Et nous nous sommes félicités de la coopération extrêmement étroite et extrêmement efficace que nous avons nouée sur ce plan, la France et le Québec, et nous avons reconnu que la France a été d'un grand appui dans la démarche québécoise pour participer à ces débats qui sont d'une nature essentielle, traitant de l'identité, traitant des grandes valeurs de civilisation, de la nécessité de maintenir une richesse, des apports et une contribution à l'universel. Comme francophones, nous avons un rôle à jouer, nous devons le jouer et que nous devons également nous soucier qu'il y ait d'autres cultures qui puissent participer à ce grand mouvement. Donc de ce côté, nous nous présentons à Moncton de concert et nous pensons même que cela sera un enjeu qui fera l'objet d'une grande unanimité dans les efforts que nous allons tous déployer à Moncton et par la suite.

Nous avons également évoqué la question des droits de la personne. Nous en avons discuté, nous avons fait une problématique de la situation. D'abord, j'ai salué l'annonce que le Président français allait proposer à Moncton la création d'un Observatoire des droits de la personne. C'est une initiative qui est extrêmement bienvenue et qui jouera un rôle concret pour faire progresser la promotion des droits de la personne. Donc, certainement, le Québec appuiera cette proposition du Président de la France.

J'ai également proposé que nous puissions, dans le cadre de déclaration et du projet qui devraient être adoptés : mettre au service des Etats les moins bien munis des ressources pour permettre le plus rapidement possible la ratification du Traité sur la création d'une cour pénale internationale pour les violations des droits de la personne. Nous en discuterons donc à Moncton. Je pense que là-dessus nous serons également d'accord.

Je pense que là dessus nous serons également d'accord.

Dans l'ensemble nous avons remarqué qu'il y avait une convergence à peu près totale pour les droits de la personne. En ce qui nous concerne, nous souhaiterions que l'évolution de la francophonie permette que la francophonie et les institutions francophones soient pourvues, nanties, des pouvoirs qui permettront éventuellement des sanctions. Il peut y avoir des nuances du côté français à cet égard mais je dois dire que les échanges ont été très corrects et extrêmement positifs et je n'ai qu'à m'en féliciter. Monsieur le Président,

LE PRESIDENT - Merci cher ami,

Je n'ai rien à ajouter à ce que vient de dire le Premier ministre s'agissant de nos entretiens. Je voudrais simplement donner une remarque personnelle pour dire la joie qui est toujours et qui est à nouveau une fois de plus la mienne d'être ici, et en particulier au Québec, dans la ville de Québec, qui est une ville d'abord superbe, et qui à mes yeux est particulièrement émouvante pour les Français. Et je ne m'étonne pas du nombre de nos compatriotes qui sont présents ici, et que je voyais en faisant quelques pas dans la rue aujourd'hui. Ils viennent de plus en plus à titre touristique dans cette région et dans cette partie du monde et dans cette ville superbe.

Ma deuxième observation tient à un phénomène que j'admire toujours quand je viens au Canada et au Québec, qui est la pratique moderne de la démocratie.

Il est certain qu'ici on pratique la démocratie d'une façon particulièrement approfondie.

Ce matin, quand nous avons rendu visite au Maire, qui nous a reçus dans la salle où se réunit le Conseil, au Maire de Québec Jean-Paul L'Allier, il m'expliquait qu'au début de chaque séance du Conseil, pendant quarante minutes et à la fin pendant quinze minutes, il y a des questions spontanées, non préparées, posées par tout citoyen qui veut se présenter et qui interpelle le Maire, l'opposition ou tel ou tel conseiller qui doivent répondre sans aucune préparation, naturellement, et le tout sous l'œil des caméras de télévision.

Je me dis en voyant cela que nous avons encore des progrès à faire en matière de démocratie et c'est intéressant. Cela a également beaucoup impressionné les Maires francophones réunis ici qui ont tous exprimé leur joie et aussi leur émotion à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'A.I.M.F. qui fêtait son vingtième anniversaire.

Je voudrais enfin dire à mon ami Lucien Bouchard combien j'ai apprécié l'hospitalité, l'accueil qui nous a été ici une fois plus réservé et lui dire toute ma reconnaissance et toute ma très fidèle et cordiale amitié.

QUESTION - Monsieur Chirac, on vous a vu hier dans la capitale fédérale dire que vous entreteniez avec Monsieur Chrétien, le Premier ministre du Canada, des relations extrêmement amicales et chaleureuses. Qu'est-ce que vous dites à ceux qui, au Québec, pourraient s'inquiéter de cette amitié, surtout dans le cas des souverainistes qui comptent sur l'appui de la France dans leur démarche pour la souveraineté du Québec ?

LE PRESIDENT - La France entretient avec le Canada, j'ai eu l'occasion de le souligner bien souvent, des relations effectivement amicales et chaleureuses car il y a toutes les raisons pour cela, notamment le fait que le Canada est un grand partenaire pour la France dans le monde d'aujourd'hui. Et ce partenariat qui avait été défini comme renforcé il y a quelques années s'exprime dans notre coopération au niveau de l'ONU, de l'UNESCO, du G8, de façon active.. Et ceci n'a évidemment rien à voir, n'est aucunement en compétition avec les sentiments fraternels et également très cordiaux et chaleureux que la France porte aux Québécois et au Québec. Il n'y a pas de compétition particulière. Vous savez quels sont les liens d'amitié et de solidarité que la France a toujours exprimés et exprimera toujours, car elle n'a pas changé et ne changera pas de position à l'égard du Québec.

QUESTION - Quel est le seuil de majorité usuellement reconnu en France, dans ses référendum ? On parle de Maastricht, est-ce que c'était 50 % plus un ou est-ce que c'était autre chose. Et au Québec, si un oui 50 % plus un, c'est suffisant pour faire la souveraineté ici ?

LE PRESIDENT - Vous savez, j'ai déjà été interrogé hier sur les problèmes constitutionnels et j'ai répondu que l'usage diplomatique n'est pas de se prononcer sur des événements qui n'ont pas eu lieu. J'ajoute, et chacun le sait, que quel que soit le chemin qu'empruntera le Québec, la France sera prête à l'accompagner dans un esprit, je le répète, d'amitié et de solidarité.

QUESTION - Monsieur le Président, hier, vous avez réaffirmé votre détermination de ne pas transiger sur l'exception culturelle. Actuellement en France, il y a une crainte et une colère dans le monde paysan qui monte et qui s'exprime et fortement devant les risques que peut faire courir la mondialisation. Est-ce que vous comprenez cette colère du monde paysan, qui demande que les produits agricoles soient protégés contre la mondialisation comme le sont les biens culturels. Est-ce que vous pensez que l'on peut faire un parallèle ?

LE PRESIDENT - Je ne pense pas que l'on puisse comparer les choses. Les biens culturels sont des biens spécifiques qui ont une caractéristique propre, c'est de ne pas être marchands. C'est pourquoi nous avons toujours, en France, affirmé la nécessité de la diversité culturelle que nous avons appelée nous, en son temps, l'exception culturelle. Nous n'avons pas l'intention du tout de changer d'avis.

Cela exprime simplement le fait que les biens culturels ne se vendent pas, ne s'achètent pas comme des marchandises ordinaires. C'est autre chose. C'est pourquoi nous ne sommes pas favorables, nous nous opposons et nous nous opposerons à un traitement par l'OMC des biens culturels.

S'agissant des biens économiques, c'est un problème différent et si vous parlez des problèmes agricoles, alors, je dirais qu'il y a deux questions différentes. La première concerne la sécurité de l'alimentation et elle se traduit par des difficultés que nous avons aujourd'hui avec nos amis américains sur les OGM et sur la viande, le bœuf aux hormones.

Alors, ce n'est pas un problème franco-américain, c'est un problème euro-américain. Et là encore nous ne céderons pas, tout simplement parce que nous estimons qu'il n'est pas possible, moralement possible, de mettre en cause ce que nous appelons le principe de précaution, c'est à dire de donner libre cours à un commerce qui pourrait mettre sur le marché des biens qui s'avèreraient ultérieurement nuisibles à la santé des habitants.

Et puis il y a un deuxième problème, qui sont les intérêts économiques, dans la compétition internationale, des producteurs agricoles comme d'ailleurs des producteurs d'autres biens. Alors là, c'est naturellement la vocation de l'OMC d'en traiter. Notre vocation à nous, c'est de défendre nos intérêts et nous les défendrons avec autant d'efficacité que nous le pourrons. Je veux dire les intérêts de nos paysans, naturellement.

QUESTION - Monsieur Chirac, ma question n'est pas du tout hypothétique mais c'est pour vous demander de clarifier un peu de confusion qui est arrivée il y a quelques jours dans un briefing technique à Ottawa. Selon vous, est-ce que les Québécois forment un peuple, ou constituent un peuple ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire. Moi, dans le passé, personnellement, j'ai utilisé, comme d'ailleurs tous mes prédécesseurs, les mots de " peuple québécois " qui, en Français tel que nous le pratiquons, est une expression tout à fait raisonnable. Et je ne suis certainement pas venu ici pour ouvrir à ce sujet un débat et encore moins une polémique. La position de la France dans ce domaine est connue, elle n'a pas changé, elle est, je crois, comprise par tous et elle ne changera pas.

QUESTION - Voilà deux ans maintenant que la francophonie a acquis une dimension politique. Alors je sais que deux ans ce n'est pas beaucoup mais est-ce qu'il vous semble que cela a été suffisamment lisible, cette dimension, et est-ce que ce n'est pas une raison pour laquelle vous allez proposer la création de cet Observatoire des droits de la personne dont a parlé Monsieur Boucharrd et dont vous pourriez peut-être aussi nous parler un peu plus, s'il vous plaît ?

LE PRESIDENT - Je crois qu'il faut partir d'une idée qui est à l'origine de la Francophonie et qui s'affirme de plus en plus, à savoir que la Francophonie ce n'est pas une défense, un combat d'arrière garde, consistant à défendre la langue française, c'est un combat offensif et moderne. Qui est moderne parce qu'il correspond à la vision que nous avons du monde de demain, et qui, pour nous, ne peut être qu'un monde multipolaire marqué par une diversité croissante sur le plan culturel.

Je me réjouis qu'après-demain nous irons dans le nouveau territoire créé ici et qui s'appelle le Nunavut. Et je me réjouis des efforts qui sont engagés pour la langue Inuktitut, parce que toute

langue est porteuse, si modeste soit-elle et à fortiori si c'est une grande langue, est porteuse de quelque chose d'essentiel sur le plan de l'expression de la culture. Et, par conséquent, tout ce qui va dans le sens de l'uniformisation va dans le sens de la réduction culturelle, et probablement aussi de l'affirmation de réflexes identitaires par définition dangereuse.

Donc, c'est un combat offensif et moderne dans un monde que l'évolution des technologies va marquer d'une caractéristique nouvelle. Ce sera de plus en plus un monde du combat de l'intelligence, et donc, je le répète, nous menons un combat offensif et moderne pour la défense de la langue française. Ce qui, naturellement, conduit à une appréciation politique et nous a conduit à transformer petit à petit l'organisation de la Francophonie en un espace politique où la coopération entre le Québec et la France apporte une dynamique particulière, comme on vient de le voir à Moncton, où la réunion ministérielle a permis de régler la quasi-totalité des problèmes, et beaucoup grâce à une active coopération entre le Québec et la France. Je ne dis pas, naturellement, que les autres participants n'ont pas eu un rôle important, mais je veux dire que la coopération entre le Québec et la France a été un moteur des progrès et des décisions qui ont été prises. Alors, voilà, nous menons ce combat pour le monde de demain et pour la place que nous voulons tenir dans le monde de demain.

QUESTION - Récemment, il y a eu une querelle entre Québec et Ottawa concernant la notion de Québec capitale nationale du Québec. Est-ce que la France reconnaît Québec comme étant la capitale nationale du Québec ?

LE PRESIDENT - En grâce, en grâce, je ne vous cache pas que je trouve que ces polémiques sémantiques sont extrêmement difficiles à pénétrer. Elles ont un côté ésotérique qui rend l'étranger perplexe et prudent lorsqu'il s'agit de s'exprimer à son sujet. Donc, je n'ai pas de commentaires à faire sur l'utilisation de tel ou tel mot. En tous les cas, ce que je peux vous dire c'est que, nationale ou pas nationale, je viens toujours avec autant d'intérêt et de plaisir à Québec.

QUESTION - Pour revenir à la Francophonie politique, puisque le thème cette année, c'est la jeunesse, je voudrais savoir quelle est la réponse que la Francophonie peut apporter à la lettre des deux jeunes Guinéens, ces deux jeunes Guinéens qui sont morts en juillet dans le train d'atterrissage d'un Airbus, et qui lançaient un appel au secours à leurs Excellences, Chefs d'Etat d'Europe. Alors, quelle est la réponse que peuvent apporter leurs Excellences de la Francophonie ?

LE PRESIDENT - Vous venez de dire vous-même qu'ils lançaient cette question aux Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Europe et non pas de la Francophonie. C'est un drame, chacun l'a bien ressenti comme tel, mais ce n'est pas la Francophonie qui va régler, hélas, le problème des équilibres et des flux migratoires. Hélas.

QUESTION - Sur la question de la diversité culturelle, on sait que les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce commenceront dans quelques mois. Est-ce que la mobilisation que le Sommet de Moncton voudrait faire sur cette question n'intervient pas dans un délai très court pour réussir à obtenir, à mener cette bataille, entre autre, sur le territoire des négociations commerciales ?

LE PREMIER MINISTRE DU QUEBEC - Est-ce que le temps ne presse pas au point qu'il sera trop tard pour agir ? Je ne crois pas. Au contraire, les négociations de l'OMC s'engagent en ce moment, le débat sur la diversité culturelle vient de connaître un grand élan depuis quelques mois, et je crois que le Sommet de Moncton arrive à point nommé. On aurait voulu le programmer pour qu'il puisse jouer un rôle important dans le débat qui s'annonce qu'on n'aurait pas fait mieux.

LE PRESIDENT - Je partage tout à fait ce sentiment.

QUESTION - Vous avez prévu une petite échappée après-demain pour aller rencontrer les Acadiens. Est-ce que c'est par nostalgie ou est-ce au contraire pour leur adresser un signe d'espoir particulier ?

LE PRESIDENT - Je ne vais pas essayer de trahir mes sentiments, je suis très heureux d'y aller. C'est la première fois que je vais en Acadie et cela me fait plaisir, parce que c'est, là aussi, tout un rôle. Il y a une rencontre avec la communauté acadienne et la société d'Acadie des

un rêve. J'ajoute que nous entretenons avec la communauté acadienne et la société d'Acadie des relations permanentes et tout à fait cordiales, et je suis heureux d'en porter témoignage. Et puis enfin, ce n'est pas moi qui ai choisi Moncton comme lieu du Sommet, c'était la responsabilité du Canada qui a choisi Moncton. Eh bien, je ne peux que me réjouir de l'occasion qui m'est donnée d'aller ainsi en Acadie.

QUESTION - Votre horaire pendant votre visite est marqué par un contact, si je peux dire, soutenu avec ce que vous appelez les Arts Premiers, visite au musée des Arts Inuits et autochtones. J'aimerais savoir d'où vient cet intérêt qui paraît être assez profond de votre part ?

LE PRESIDENT - Vous savez que chacun a son petit jardin personnel sur le plan culturel. Pour certains c'est telle ou telle forme d'art, de musique, d'arts plastiques, de danse.. Moi je me suis toujours intéressé à l'art de ce que nous appelons les premières nations, le terme, d'ailleurs, n'est pas bon. Et c'est ce qui m'a conduit d'ailleurs à prévoir la création, qui s'achèvera dans trois ou quatre ans, d'un grand musée à Paris, où ces arts n'étaient pas encore reconnus, et qui concernera notamment les arts de l'Arctique ? d'où l'intérêt que je leur porte, mais aussi ceux de l'Afrique, de l'Amérique pré-colombienne et du Pacifique.

Voilà, cela c'est une question de sensibilité et de goût. Et j'ai beaucoup apprécié, hier, la très belle exposition d'art Inuit que j'ai vue au musée d'Ottawa. Je me réjouis d'aller maintenant, d'ailleurs, au Musée Brousseau pour voir les collections de M. Brousseau, également d'art Inuit.

QUESTION - Lorsque vous étiez Maire de Paris, en 1995, vous avez déclaré que si le oui l'emportait, la France devrait être la première à reconnaître cette situation. C'était en anglais.

Pouvez-vous nous dire pourquoi vous êtes moins affirmatif aujourd'hui ?

LE PRESIDENT - Je vous remercie de l'intérêt.

QUESTION - ¿ Pouvez-vous répondre en anglais ? Votre anglais en 1995 semblait très très bon.

LE PRESIDENT - Ecoutez, je suis content que vous m'ayez posé la question en anglais, malgré une pratique du français qui a l'air excellente. Et comme je veux essayer de maîtriser mon sujet aussi bien que possible, et que mon anglais est loin d'être parfait, je vous répondrai donc en français. J'ai une raison particulière pour le faire. D'abord je voudrais vous remercier de l'intérêt que vous portez à mes déclarations antérieures, je trouve cela, assez flatteur pour moi et je vous en remercie.

Deuxièmement, j'ai dit, et j'ai d'ailleurs eu l'occasion de répondre à ce sujet hier, qu'en toute hypothèse nous n'avons pas à évoquer des problèmes ou des événements qui ne sont pas encore arrivés. J'ai dit, j'ai répété qu'en toute hypothèse et quel que soit le chemin que le Québec empruntera, la France sera prête à l'accompagner dans un esprit d'amitié et de solidarité. C'est ce que j'ai dit et je le répète. Il n'y a aucune modification dans ma position.

Si vous voulez aller plus loin, vous pourriez me dire : mais si y a une petite modification. Et vous auriez raison. Et cette petite modification, cela tient au fait que j'avais commis ce jour là l'erreur de parler en anglais et que j'avais utilisé le mot " recognize ", qui me paraissait adapté, peut-être parce qu'il était proche du mot français. J'aurais dû dire probablement " acknowledge " ou quelque chose comme cela. Cela vous aurait évité, à ce moment là, de réfléchir probablement longuement pour savoir si par hasard et dans quelle mesure je me suis contredit ou non. Voilà, résultat, parlez dans votre langue, c'est le meilleur moyen de ne pas risquer d'être incompris.

QUESTION - M. Bouchard, vous ne pensez pas qu'après ce qui a été dit hier sur la possibilité d'un processus de négociation, il y ait contradiction avec les déclarations qui ont été faites dans le passé ?

LE PREMIER MINISTRE DU QUEBEC - Je ne crois pas que le Président ait voulu s'impliquer hier, je veux simplement dire que j'ai entendu des choses qui sont exactement la même chose qu'il dit d'habitude.